AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-5-67 046687

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, ~~NIÈVRE, YONNE~~, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

Supplément n° 1 au Bulletin n° 80   10 MAI 1967

AVERTISSEMENTS   ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER (Tous les départements)

Les projections d'ascospores restent toujours très abondantes. Une sortie de taches est observée dans les vergers insuffisamment protégés. Les risques de contaminations sont donc toujours importants. Le dernier traitement a pratiquement perdu son efficacité par suite des pluies parfois très abondantes de la fin de la semaine écoulée.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement qui devra être terminé à la fin de la semaine.

MOUCHE DE LA CERISE

Les premières mouches sont apparues le 9 Mai.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement entre le 17 et le 20 Mai si l'on utilise un produit à action préventive. Si l'on emploie un produit ayant une action en profondeur ce traitement pourra être reculé d'une huitaine de jours. Dans la liste des produits homologués ou en autorisation provisoire de vente contre ce ravageur, seul le D.D.T. n'a pas d'action en profondeur.

Nous rappelons que la législation interdit l'emploi de tous les produits conseillés contre ce ravageur à moins de 15 jours de la récolte, exception faite pour le Phosphamidon et l'Endothion pour lesquels ce délai est de 21 jours et pour le Diméthoate et le Formothion qui peuvent être utilisés jusqu'à 7 jours de la récolte.

VIGNES

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Les projections d'ascospores sont maintenant très nombreuses. Des contaminations importantes risquent donc d'avoir lieu au cours de la prochaine période pluvieuse. Il convient donc d'effectuer, s'il n'a pas été fait, le traitement conseillé dans notre Bulletin du 26 Avril. Dans tous les cas où ce traitement aurait été lessivé par les pluies il est nécessaire d'effectuer une nouvelle application.

Dans les communes des départements du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher contaminées par le Black-Rot et qui ont été définies par des arrêtés préfectoraux les traitements effectués contre cette maladie sont obligatoires sur tous les cépages.

Imprimerie de la Station d'Orléans - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

INFORMATIONS — VIGNES

ROT-BRENNER

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin du 26 Avril.

Dans toutes les régions où cette maladie s'est manifestée l'année dernière il est nécessaire d'effectuer un premier traitement dès que les vignes auront deux ou trois feuilles étalées. Il est conseillé d'utiliser soit une Bouillie Bordelaise à 1,5 %, soit un produit à base de Zinèbe-Cuivre à la dose indiquée par le fabricant, soit un produit à base de Zinèbe à 0,5 %.

ARAIGNEES ROUGES

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin du 26 Avril. Les conditions climatiques deviennent très favorables à l'activité de ces ravageurs. Il y a donc lieu d'être vigilant afin d'intervenir très rapidement en cas de pullulation.

ERINOSE DE LA VIGNE

Les premières manifestations de cette affection sont visibles dans quelques vignobles. Les traitements à base de Soufre, les applications effectuées contre les Araignées rouges ou l'Acariose sont efficaces contre l'Erinose.

RYNCHITE OU CIGARIER

Dans toutes les vignes où l'activité de ces ravageurs est observée il y a lieu d'intervenir en effectuant un traitement avec un insecticide organique de synthèse.

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM

Il y a lieu de continuer la lutte contre cette maladie en ajoutant un produit efficace contre l'Oïdium à la bouillie destinée à combattre les Tavelures.

ARAIGNEES ROUGES - PUCERONS - PSYLLES

L'activité de ces ravageurs est parfois observée dans certains vergers. Il y a lieu d'être attentif afin d'intervenir le cas échéant en ajoutant un insecticide à la bouillie destinée à combattre les Tavelures.

CULTURES LEGUMIERES

CRIOCERES DE L'ASPERGE

Ces ravageurs se rencontrent dans certaines cultures. Il est conseillé de surveiller les aspergeraies pour intervenir, le cas échéant, en utilisant un insecticide organique de synthèse.

MOUCHE DE L'ASPERGE

L'activité de ce ravageur est actuellement très importante.

Il y a lieu de suivre les indications données dans la notice qui a été remise à chaque abonné.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.